



Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale¹

CF: 1138

Nom de l'établissement : Avenue du Mail 1,1205 Genève

Adresse de l'établissement: Auditorium Ardit

Date dernière mise à jour: 11.08.2017

Etage	Lieu / Local	Description du matériau ou de l'élément	Délai d'assainissement préconisé ²	Remarque
Etage de la projection	Espace derrière écran	Caissons en fibrociment pour tableau électrique	Octobre 2020	
Etage de la projection	Espace derrière écran	Conduit en fibrociment	Octobre 2020	
Parterre	Salle	Carton anti feu	Octobre 2015	Assaini en 2016
Parterre	Cuisine	Plaque en fibrociment	Octobre 2020	
Parterre	Service	Dallete grise	Octobre 2020	
Parterre	Service	Dallete noire	Octobre 2020	
Parterre	Service	Tableau électrique	Octobre 2020	
Parterre	Service	Carton anti feu	Octobre 2015	Assaini en 2016
Parterre	Couloir ventilation	Conduit en fibrociment	Octobre 2020	
Galerie intermédiaire	Salle de spectacle	Carton anti feu	Octobre 2015	Assaini en 2016

¹ Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air. En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

² Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (STEB). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.